



Formulaire d'inscription SAISON 2025/2026

Modèle de CACI téléchargeable à l'adresse suivante: <https://ffessm.fr/pratiquer/le-certificat-medical>



SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES PAR LE CLUB

NAUTILUS CLUB DE METZ

② ADHESION	Forfait formations (Enseignement gratuit, seules les fournitures sont facturées)		
	Niveau 1 (Fourniture carte CMAS, livret et carnet de plongée)	25 €	☐ OUI ☐ NON
	Niveau 2 et 3 (Fourniture carte CMAS)	16 €	☐ OUI ☐ NON
	Cotisation "passager" (Plongeur occasionnel, déjà licencié dans un autre club ou dans le cas de la prise d'une licence "sèche")	17 €	☐ OUI ☐ NON
	ASSURANCE COMPLEMENTAIRE	TARIF	COTISATION
	La licence comprend votre adhésion à la FFESSM, ainsi qu'une assurance responsabilité civile. Vous avez la possibilité de souscrire une assurance complémentaire via le Club. Vous trouverez toutes les différentes formules à l'adresse internet suivante : https://www.ffessm.lafont-assurances.com		
	☐ Loisir 1 Base	25 €	☐
	☐ Loisir 1 Top	47 €	☐
	☐ Loisir 2 Base	29 €	☐
	☐ Loisir 2 Top	58 €	☐
☐ Loisir 3 Base	50 €	☐	
☐ Loisir 3 Top	96 €	☐	
Section destinée au secrétaire			↓ A compléter par l'adhérent ↓
☐ Membre ☐ Encadrant ☐ Comité ☐ Chèque ☐ Espèce ☐ En ligne		TOTAL	__ __ __ €
Exemple de calcul pour une adhésion plongeur novice: Licence 48€ + Cotisation 132€ + Formation Niveau 1 25€ et sans assurance complémentaire TOTAL = 205€			
Je confirme avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter le contenu.		☐ OUI	
Je reconnais avoir consulté les formules d'assurance complémentaire sur le site internet LAFONT		☐ OUI	
Dans le cadre des activités du Nautilus, des prises de vue peuvent être réalisées. J'autorise de fait, le Nautilus à diffuser publiquement les photographies ou vidéos me concernant.		☐ OUI	
Nom: _____		Signature	
Date: ____/____/____			
③ REGLEMENT INTERIEU	1/ L'association NAUTILUS CLUB DE METZ organise des entraînements et formations à la pratique des sports sous-marins, les lundis soir à la piscine Square du Luxembourg et les jeudis soir à la piscine Belletanche, des sorties en fosse et en milieu naturel.		
	2/ La validation de l'inscription se fera à réception de la fiche de renseignements, du certificat médical et du règlement de la cotisation et licence ; une fois agréée par le comité de direction.		
	3/ Le certificat médical devra être réalisé sur le formulaire officiel recto verso proposé par la commission médicale, et se trouvant en ligne sur le site de la FFESSM.		
	4/ Le Nautilus club est doté d'un matériel spécifique, révisé régulièrement et adapté à la pratique de la plongée.		
	Chaque membre respectera scrupuleusement le matériel mis à sa disposition, qui sera rincé après chaque utilisation et désinfecté pour la suivante. Les gilets seront purgés. Et le tout remis dans le local prévu à cet effet.		
	Les blocs seront manipulés avec précaution à l'arrivée et au départ de la piscine depuis la remorque, rangés robinetterie vers l'arrière.		
	Tout problème avec le matériel sera signalé aux encadrants.		
	5/ Le Nautilus organise un prêt de matériel en ce qui concerne les sorties organisées par le club (fosse, milieu naturel).		
	Une participation financière par gilet stabilisateur et par détenteur sera demandée par saison.		
	La restitution du matériel se fait à l'issue de chaque sortie.		
6/ Dans le cadre des activités du Nautilus des prises de vue peuvent être réalisées, tout membre autorise de fait, le nautilus à diffuser publiquement les photographies ou vidéos le concernant.			